

Évaluation périodique des programmes de maîtrise et doctorat en sciences pharmaceutiques

Faculté de pharmacie

Conseil universitaire du 7 février 2023



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise en sciences pharmaceutiques (M. Sc.) et de doctorat en sciences pharmaceutiques (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de pharmacie, qui assume également l'enseignement de cette discipline. La maîtrise et le doctorat offrent également un cheminement spécialisé en pharmaco-épidémiologie, implanté en 2006.

Les études de maîtrise et de doctorat en sciences pharmaceutiques visent l'acquisition et la mise en valeur de connaissances et compétences de pointe centrées sur le médicament : son développement, sa conception et son utilisation, ainsi que sur l'identification de nouvelles cibles pharmaceutiques. Les programmes en pharmaco-épidémiologie quant à eux s'intéressent à l'usage des médicaments dans la population, la qualité de cet usage, ses risques et ses bénéfices ainsi qu'à l'évaluation d'interventions pour améliorer l'usage des médicaments.

La maîtrise compte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2021, 34 personnes étaient inscrites à la maîtrise en sciences pharmaceutiques, 4 à la maîtrise en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie, 38 au doctorat en sciences pharmaceutiques et 6 au doctorat en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie. Les programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique, la dernière évaluation remontant à 2011 (CU-2011-127). C'est d'ailleurs en 2011 que les programmes de maîtrise et doctorat en pharmacie ont changé d'appellation pour devenir la maîtrise et le doctorat en sciences pharmaceutiques.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2020, cinq consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en janvier 2022. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université de Sherbrooke et de l'Université catholique de Louvain. Étant donné les consignes sanitaires en vigueur pendant la pandémie de COVID-19, les spécialistes ont participé à une visite virtuelle de l'Université Laval en janvier 2022 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que la maîtrise et le doctorat en sciences pharmaceutiques sont pertinents et de grande qualité. Parmi les principales forces des programmes, dont la pertinence socioéconomique dans des domaines en pleine expansion est démontrée, on relève la compétence et l'expertise vaste et diversifiée des membres du corps professoral, qui offrent un encadrement et un enseignement de qualité. Ceci se traduit par des taux de diplomation et d'insertion en emploi élevés. Les programmes bénéficient également d'un environnement scientifique performant, dynamique et de grande qualité ainsi que d'un environnement d'études bienveillant, à l'écoute et offrant aux étudiantes et étudiants un bon soutien financier. Par ailleurs, les programmes sont à la fois cohérents et flexibles, reflet de la concertation entre les membres du corps professoral.

1. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Il est ainsi important de bonifier les objectifs des programmes pour mettre en valeur leurs qualités et spécificités, en particulier en ce qui a trait à la spécialisation en pharmaco-épidémiologie, spécialisation qui doit continuer à faire l'objet d'activités de promotion et de recrutement. En outre, une attention particulière doit être apportée aux plans de collaboration, aux informations relatives à l'insertion professionnelle des personnes diplômées, ainsi qu'aux activités de réseautage avec le milieu professionnel.

Conformément à la Politique, la doyenne de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et l'expertise vaste et diversifiée des membres du corps professoral.
- L'offre de formation dans des domaines en pleine expansion, particulièrement en pharmaco-épidémiologie.
- La qualité de l'enseignement.
- L'écoute et la bienveillance envers les étudiantes et les étudiants.
- La flexibilité des programmes.
- L'offre de cours diversifiée.
- La qualité de l'encadrement.
- Le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants.
- Le taux de diplomation de la maîtrise et du doctorat.
- Le taux de placement des personnes diplômées en sciences pharmaceutiques.
- La haute satisfaction des étudiantes et étudiants ainsi que des personnes diplômées à l'égard de la formation.
- Le milieu de recherche performant et de grande qualité, tant scientifique qu'humaine.
- Le dynamisme de la vie scientifique.
- La concertation entre les membres du corps professoral et la grande cohérence des programmes en sciences pharmaceutiques.
- L'équipe de direction et de gestion des études expérimentée, à l'écoute, proactive et dynamique.
- La qualité des installations, des ressources informationnelles et technologiques et la diversité des milieux d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS²

- R1** Que l'on bonifie les objectifs des programmes et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.
- R2** Que l'on poursuive les efforts de recrutement de la spécialisation en pharmaco-épidémiologie offerte à la maîtrise et au doctorat en sciences pharmaceutiques.
- R3** Que l'on informe davantage les étudiantes et les étudiants des professions et milieux d'emploi et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel.
- R4** Que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration et de leur suivi.

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

R5 Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.

SUGGESTIONS

S1 Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver pour la spécialisation en pharmaco-épidémiologie.

S2 Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique.

S3 Que l'on revoie les exigences de l'examen de doctorat quant aux travaux connexes et que l'on s'assure que la charge de travail est adéquate.

S4 Que l'on examine la pertinence d'instaurer un programme de mentorat pour les personnes nouvellement admises dans les programmes.

S5 Que l'on instaure des activités informelles visant à favoriser les échanges entre les étudiantes et les étudiants et avec le corps professoral.

**Évaluation périodique des programmes de
maîtrise et doctorat en sciences pharmaceutiques**

PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE
de la Faculté de pharmacie

soumis à la
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

24 janvier 2023

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la doyenne de la Faculté de pharmacie a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP). Ces recommandations et suggestions découlent du Rapport d'autoévaluation et de la visite de spécialistes externes : Mme Anne des Rieux, professeure à l'Université catholique de Louvain et M. Jean-Bernard Denault, professeur à l'Université de Sherbrooke.

Le plan d'action de la doyenne a été élaboré de concert avec la direction de programme, la gestion des études et le comité de programme de deuxième et troisième cycles en sciences pharmaceutiques. La présente version a été discutée au comité de programme le 30 novembre 2022 puis à l'Assemblée des professeurs de la Faculté de pharmacie le 18 janvier 2023.

Ce plan d'action, qui s'intègre dans la vision de la Planification stratégique 2020-2023 de la Faculté de pharmacie, coïncide aussi avec une forte croissance de nos actifs en recherche, incluant le recrutement de 10 nouveaux professeurs et professeures depuis 2019, un financement de la recherche qui a plus que doublé depuis 2017 et placé quatrième sur le campus lorsque calculé par professeur, l'obtention de trois nouvelles chaires depuis 2020, et l'atteinte d'une cohorte de plus de 100 personnes inscrites dans nos programmes de maîtrise et de doctorat en recherche (65 inscrits en 2017).

La dernière évaluation périodique des programmes remonte à 2011 (CU-2011-127). Plusieurs recommandations avaient alors été indiquées et la Faculté de pharmacie y avait presque entièrement répondu. L'évaluation de nos programmes par des experts du domaine en janvier 2022 a fait écho aux résultats des sondages menés en 2021 auprès du corps professoral et des cohortes étudiantes actives et personnes diplômées, et reflète les préoccupations contemporaines. De l'avis des experts externes, les programmes en sciences pharmaceutiques sont pertinents et de qualité. Si plusieurs suggestions et recommandations émises sont dans la lignée des changements entrepris depuis 2017 pour rehausser les programmes, il est aussi probable que des initiatives additionnelles soient mises de l'avant dans un effort d'amélioration continue au bénéfice des cohortes étudiantes.

2. Présentation de la discipline, des programmes et des perspectives d'avenir

Les études supérieures en recherche de la Faculté de pharmacie offrent deux cheminements possibles, soit la maîtrise et le doctorat en sciences pharmaceutiques et la maîtrise et le doctorat en sciences pharmaceutiques avec spécialisation en pharmaco-épidémiologie. Les spécialisations en pharmaco-épidémiologie comportent plus de cours afin de faciliter l'acquisition des connaissances théoriques requises pour mener ensuite les projets de recherche avec succès. Par ailleurs, leur structure est similaire, notamment par une évaluation du projet de recherche en début de cheminement suivie de cours à option et crédits de recherche.

Les programmes visés par la présente évaluation ont comme objet principal l'étude du médicament, de sa découverte à son utilisation optimale dans la population. À propos de la pertinence de la discipline, les évaluateurs externes jugent que « La science pharmaceutique, ou science du médicament, devient de plus en plus une discipline en soi. Les programmes abordent des sujets peu retrouvés dans les autres disciplines biomédicales. » Dans un contexte de population vieillissante aux prises avec des besoins grandissants de médicaments et soins pharmaceutiques personnalisés, la discipline est au cœur des enjeux sociétaux

actuels. Conséquemment, les perspectives de ces programmes sont importantes et ancrées dans la nécessité de former des leaders experts du domaine afin de répondre aux besoins du marché du travail, comme l'indiquent aussi les évaluateurs externes : « Les taux de placement dans le domaine d'étude suivant la diplomation terminale sont essentiellement parfaits [90 %, liés à la formation dans 94 % des cas, taux horaire de 45 \$, et 9 % aux études, selon enquête du MES de 2019], démontrant un besoin sociétal. La Faculté est très à l'écoute des étudiantes et étudiants et a à cœur de s'assurer qu'ils aient toutes les compétences nécessaires à leur futur emploi, même si logiquement la formation est tournée vers la recherche étant donné le 'background' de ses enseignantes et enseignants. » Ces emplois sont dans les domaines de l'industrie pharmaceutique ou des biotechnologies (agente ou agent de recherche, assistante ou assistant de recherche, professionnelle ou professionnel de recherche, chargée ou chargé de projet, etc.). Plusieurs se trouvent des emplois en recherche clinique ou fondamentale, en économie de la santé, en recherche sur l'utilisation des médicaments déjà sur le marché ou en administration de la santé (notamment au ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, à la Régie de l'assurance maladie, à l'Institut national de santé publique) ou en administration de la recherche (coordonnateur ou conseiller de recherche universitaire, FRQS, IRSC). Enfin, plusieurs occupent des postes de professeurs universitaires, consultants, et responsables de laboratoires.

Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on bonifie les objectifs des programmes et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.

A- 1.1. Bonifier, présenter et rendre facilement accessibles les informations sur les programmes, incluant les objectifs, sur le site Web institutionnel.

Précisions : Les informations sur le site Web institutionnel sont en effet incomplètes, incluant les objectifs des programmes. Plusieurs textes rédigés pendant et à la suite de l'autoévaluation des programmes sont maintenant plus descriptifs et reflètent mieux les cheminements et avantages des programmes. Ils clarifient comment les programmes de maîtrise et doctorat avec spécialisation en pharmaco-épidémiologie se distinguent et sont complémentaires à ceux d'épidémiologie de la Faculté de médecine, et renforcent la valeur ajoutée de la composante « pharmaco » afin de valoriser plus clairement cette spécificité par rapport à celle d'épidémiologie. Les objectifs concernant la recherche clinique et la recherche intégrée aux soins pharmaceutiques seront aussi clarifiés et bonifiés.

Enfin, les objectifs et étapes de cheminement seront intégrés dans le futur site programme qui aidera grandement les cohortes étudiantes.

Résultats escomptés : Clarifier les objectifs généraux et spécifiques pour mieux refléter le contenu des programmes et bien informer les futurs étudiants et étudiantes.

A- 1.2. Traduire en anglais et présenter les mêmes objectifs et les sections sur les études et programmes d'études supérieures sur le site Web facultaire pour faciliter la consultation à l'international.

Résultats escomptés : À terme, la réalisation de cette action facilitera la consultation des programmes sur le Web, améliorant ainsi le recrutement à l'international et le cheminement des cohortes étudiantes.

A- 1.3. Créer un site programme et y intégrer les objectifs et étapes de cheminement.

Précisions : Intégration à l'interface *monPortail* (plans de cours, description, objectifs, méthodes d'évaluation, structure temporelle du programme, etc.)

Résultats escomptés : Améliorer l'expérience étudiante, faciliter le cheminement des cohortes étudiantes, et réduire le temps consacré à ces questions en gestion des études.

A- 1.4. Intégrer sur les sites facultaires et de programme davantage de capsules vidéo présentant les programmes, les cheminements et l'expérience étudiante

Résultats escomptés : Communiquer l'information avec une approche humaine, en mettant en scène les acteurs clés de la Faculté, incluant les étudiants, professeurs, et les membres de la gestion des études.

R2 - Que l'on poursuive les efforts de recrutement de la spécialisation en pharmaco-épidémiologie offerte à la maîtrise et au doctorat en sciences pharmaceutiques.

A- 2.1. Poursuivre les efforts de recrutement pour tous les programmes, incluant la spécialisation en pharmaco-épidémiologie

Précisions : Le recrutement étudiant est dépendant de plusieurs aspects, dont le financement des projets, les bourses disponibles et les ressources professionnelles en appui dans les équipes de recherche. Ces éléments ne sont pas sous le contrôle de la gestion de programme, mais font partie d'une vision plus large et d'une volonté ferme de développement de la recherche à la Faculté. Par ailleurs, la direction facultaire, via le Fonds d'enseignement et de recherche, a grandement supporté le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs dans les dernières années par l'augmentation du nombre de bourses octroyées. La même approche sera mise de l'avant en fonction des succès philanthropiques obtenus. De plus, les récentes embauches professorales (quatre professeurs sur les dix nouveaux sont du pilier pharmaco-épidémiologie/santé des populations) favoriseront à terme un accroissement des cohortes étudiantes dans cette spécialisation.

Résultats escomptés : augmentation des cohortes étudiantes à 130 d'ici 2025, avec une proportion d'étudiantes et d'étudiants en pharmaco-épidémiologie se rapprochant de la proportion de professeures et professeurs de ce pilier.

A- 2.2. Augmenter le nombre de webinaires et d'activités d'information sur les programmes d'études supérieures

Précisions : Les activités d'information sur le Web sont le meilleur outil de diffusion et d'attraction d'étudiants aux études supérieures, notamment à l'international.

Résultats escomptés : augmentation des cohortes étudiantes à 130 d'ici 2025.

A- 2.3. Poursuivre les investissements de promotion des programmes

Précisions : Continuer la collaboration avec la Direction des affaires internationales et de la Francophonie (DAIF) et Services Web et recrutement étudiant (SWRE)

Résultats escomptés : augmentation des cohortes étudiantes à 130 d'ici 2025.

A- 2.4. Permettre aux étudiants des autres programmes d'études supérieures en santé de suivre les cours pharmaco-épidémiologie

Précisions : Notamment le cours PHA-7014 (Notions de pharmaco-épidémiologie), introduction et porte d'entrée potentielle pour intéresser éventuellement des personnes au doctorat en pharmaco-

épidémiologie.

Résultats escomptés : augmentation des cohortes étudiantes à 130 d'ici 2025.

A- 2.5. Uniformiser l'exigence en langue française à l'admission

Précisions : Actuellement, l'exigence en langue française à l'admission n'est précisée que pour les programmes en pharmaco-épidémiologie (maîtrise et doctorat), mais pas pour les programmes en sciences pharmaceutiques. Il est proposé de retirer cette exigence à l'admission, permettant un accès à un plus grand bassin d'étudiantes et d'étudiants.

Résultats escomptés : augmentation des cohortes étudiantes à 130 d'ici 2025.

R3 - Que l'on informe davantage les étudiantes et les étudiants des professions et milieux d'emploi et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel

A- 3.1. Développer une Journée carrière pour les études supérieures, avec les acteurs de l'écosystème sur le médicament

Précisions : Nous comptons collaborer avec le Service du développement professionnel ainsi que nos nombreux partenaires des milieux (gouvernements, FRQS, hôpitaux, agences de brevets, journalistes scientifiques, industrie biotech, industrie pharmaceutique, agence de valorisation de la recherche). Des personnes œuvrant au sein de ces organismes seront invitées à témoigner des nouvelles réalités du monde du travail, des compétences requises et des opportunités.

Résultats escomptés : Augmentation du sentiment d'appartenance, de la pertinence terrain des apprentissages et des compétences développées aux études, et des débouchés de carrière. Occasion supplémentaire d'échanges et de réseautage au bénéfice de l'expérience étudiante.

A- 3.2. Organiser régulièrement des conférences données par les diplômées et diplômés issus de nos équipes de recherche

Résultats escomptés : Augmentation du sentiment d'appartenance, de la pertinence terrain des apprentissages et des compétences développées aux études, et des débouchés de carrière. Occasion supplémentaire d'échanges après la graduation et de réseautage au bénéfice de l'expérience étudiante.

A- 3.3. Monter un réseau Web professionnel de personnes diplômées aux cycles supérieurs de la Faculté de pharmacie

Résultats escomptés : Augmentation du sentiment d'appartenance, de la pertinence terrain des apprentissages, des compétences développées aux études, et des débouchés de carrière. Occasion supplémentaire d'échanges et de réseautage après la graduation.

A- 3.4. Ajouter une section « développement professionnel » au site programme

Résultats escomptés : Meilleur partage en temps réel d'informations pertinentes et des activités reliées au développement professionnel. Augmentation de la pertinence terrain des apprentissages, des compétences développées aux études, et des débouchés de carrière.

R4 - Que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration et de leur suivi.

A- 4.1. Instaurer une procédure systématique de suivi des plans de collaboration

Précisions : La Faculté de pharmacie a été une des premières sur le campus à implanter de manière obligatoire le Plan de collaboration à la première session d'inscription aux études supérieures et à suggérer

une révision annuelle. La gestion des études (agente à la gestion des études) fait déjà un suivi avant la fin de la première session pour s'assurer de l'utilisation du Plan, avec courriel de confirmation de la personne supervisée et de sa direction de recherche. Ce courriel est déposé au dossier étudiant. La confirmation de la réalisation de ce Plan à la première session fait également maintenant partie d'un jalon du Plan de bourses de réussite de la FESP. Un message de la gestion des études sera envoyé aux cohortes étudiantes et à leur direction de recherche chaque session pour leur rappeler l'importance du Plan de collaboration et les inciter à le modifier (au moins annuellement) selon les besoins du projet de recherche et les changements potentiels aux situations personnelles, financières, ou autres. Selon les nouvelles modalités du cadre des bourses de réussite de la FESP 2023-2024, on évaluera aussi la possibilité d'ajouter des jalons récompensant la révision annuelle du Plan de collaboration (à la quatrième et septième session d'inscription). Selon les possibilités facultaires, un suivi informatisé des révisions annuelles du Plan de collaboration sera mis sur pied.

Résultats escomptés : Meilleur encadrement, meilleure expérience étudiante, et cheminement plus efficace.

R5 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.

A- 5.1. Respecter le Règlement des études quant à la composition du comité de programme

Précisions : La composition respectera le principe de la représentation paritaire des étudiantes et étudiants et des professeures et professeurs en conformité avec les articles 1.35 et 1.36 du Règlement des études. La personne assurant la direction des programmes est en plus de nombre. Les directions des autres programmes qui souhaitent siéger au sein au comité devront compter à même la représentation professorale et non pas en surplus. Ainsi, la règle de la parité entre professeures/professeurs et étudiantes/étudiants sera respectée.

Résultats escomptés : Les étudiantes et étudiants sont plus à l'aise dans le comité, et leur temps de parole sera aussi accru.

3. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver pour la spécialisation en pharmaco-épidémiologie.

AS-1.1. Autoriser les admissions à toutes les sessions en pharmaco-épidémiologie à l'instar du programme en sciences pharmaceutiques

Précisions : Le recrutement aux études supérieures est maintenant fonction de plusieurs éléments qui varient selon les parcours d'apprenant à vie. À moyen terme, la spécialisation en pharmaco-épidémiologie fera l'objet de quelques modifications visant l'uniformisation de sa structure avec celle, plus flexible, de sciences pharmaceutiques. Une première vise l'admission à chaque session, ce qui augmentera les probabilités d'un plus grand nombre de candidatures déposées selon les étapes de vie des personnes. D'autres modifications seront évaluées au cours des prochaines années; elles pourraient inclure **(1)** l'ajout de cours optionnels afin de bonifier l'offre en pharmaco-épidémiologie et ainsi lui donner une saveur distinctive des programmes d'épidémiologie; **(2)** ajouter un séminaire en fin de cheminement de pharmaco-épidémiologie (voir S2) afin de faciliter le parcours de candidatures exceptionnelles voulant effectuer un passage accéléré au doctorat toutes les sessions; **(3)** uniformiser sa structure (nombre et

crédits de cours obligatoires/cours optionnels) afin de favoriser les cheminements personnalisés égaux entre les deux spécialisations.

Résultats escomptés : étudiantes et étudiants en pharmaco-épidémiologie dorénavant admis toutes les sessions, facilitant le recrutement.

S2 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique.

AS-2.1. Promouvoir les activités de formation formelles et informelles en communication scientifique

Précisions : Les programmes de maîtrise et de doctorat en sciences pharmaceutiques ainsi que le doctorat en pharmaco-épidémiologie sont bordés en début de parcours par une évaluation du projet de recherche et un séminaire de présentation des résultats obtenus en fin de cheminement. Les éléments de communication scientifique (ton, présence, contenu, etc.) sont déjà évalués lors de ces occasions. De plus, des présentations orales font partie de 6 cours à la maîtrise et 3 au doctorat en pharmaco-épidémiologie. Une promotion accrue de ces cours auprès de nos cohortes sera effectuée. Également le cours Articles, thèses et demandes de subvention (PHA-7003, 2 crédits) est un cours de communication scientifique qui comprend aussi les aspects de présentation orale et par affiche. Ce cours qui est suivi par la majorité des étudiantes et étudiants, mais est peu choisi par les personnes inscrites en pharmaco-épidémiologie qui ont déjà beaucoup de cours obligatoires au sein de leur cheminement. Ce cours sera objet de promotion accrue auprès des cohortes étudiantes, ainsi que les cours de développement des compétences en communication de la FESP. De plus, nos cohortes étudiantes sont souvent amenées à présenter leurs travaux dans les centres de recherche. Enfin, selon les nouvelles modalités du cadre des bourses de réussite de la FESP 2023-2024, on évaluera aussi la possibilité d'ajouter un jalon favorisant par un montant significatif la présentation d'une communication comme auteur principal à un congrès d'envergure nationale ou internationale.

Résultats escomptés : Augmentation des occasions de présentations et de communication scientifique.

AS-2.2. Ajouter un séminaire de maîtrise en fin de parcours dans le cheminement de pharmaco-épidémiologie

Précisions : Au terme de leur formation, les étudiantes et étudiants des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences pharmaceutiques sont évalués dans le cadre d'un séminaire de présentation des résultats obtenus. C'est aussi le cas des doctorants en pharmaco-épidémiologie, mais pas ceux et celles des cohortes en maîtrise en pharmaco-épidémiologie. Le cours PHA-6000 Séminaire de maîtrise (1 crédit) sera désormais obligatoire dans la maîtrise en pharmaco-épidémiologie afin d'évaluer la formation adéquate en communication scientifique.

Résultats escomptés : Former adéquatement tous les étudiantes et étudiants en communication scientifique.

S3 - Que l'on revoie les exigences de l'examen de doctorat quant aux travaux connexes et que l'on s'assure que la charge de travail est adéquate.

AS-3.1. Planifier l'examen de doctorat au plus tard à la troisième session d'inscription

Précisions : Les travaux demandés aux étudiantes et étudiants pour l'examen de doctorat (PHA-8000, 4 crédits) incluent un projet de recherche ainsi que deux revues synthèses/analyses critiques de la littérature sur des thèmes connexes (5 pages chacun). Beaucoup d'étudiants apprécient ces travaux qui leur donnent une meilleure vision de la portée de leur projet ainsi que de son positionnement dans le

domaine de recherche. Les thèmes choisis depuis 2017 sont davantage reliés au sujet de recherche, ce qui aide à leur pertinence. Cet examen survient à la deuxième session d'inscription en sciences pharmaceutiques, et à la quatrième session de la spécialisation en pharmaco-épidémiologie. Même si ce délai supplémentaire est appuyé par le besoin de certains cours en début de parcours, plusieurs mentionnent qu'une période moins longue de validation du projet et d'examen serait plus appropriée. En revanche, en sciences pharmaceutiques, le court délai de deux sessions peut favoriser l'anxiété et l'impression d'une surcharge de travail. Ainsi, il sera proposé que l'examen de doctorat ait lieu à la troisième session pour les deux cheminements. La session supplémentaire aidera à mieux répartir la charge de travail. De plus, il est important de noter que l'examen en première année d'inscription reste important pour mieux évaluer et conseiller les étudiantes et étudiants en difficulté.

Résultats escomptés : Meilleure répartition de la charge de travail, équilibre entre sciences pharmaceutiques et pharmaco-épidémiologie, réduction de l'anxiété.

S4 - Que l'on examine la pertinence d'instaurer un programme de mentorat pour les personnes nouvellement admises dans les programmes.

AS-4.1. Instaurer un programme de mentorat pour les personnes nouvellement admises

Précisions : Cette action a déjà été mise en place par l'association des chercheuses et chercheurs étudiant(e)s à la Faculté de pharmacie de l'UL (ACCEP) depuis la session d'été 2022. Nous mettrons en relation chacun des tandems nouvellement créés avec l'intervenant de proximité en Faculté, afin d'assurer une écoute active et disponible. Ainsi, pour les personnes qui en ressentent le besoin, nous visons une diminution de l'anxiété et un partage des meilleures pratiques pour une expérience étudiante mieux réussie. Pour les mentors, ceci sera une belle occasion de leadership et reconnaissance de l'implication reconnue par une lettre d'attestation de la part de la direction de programme.

Résultats escomptés : Tous les étudiantes et étudiants nouvellement admis auront un mentor si tel est leur souhait.

S5 - Que l'on instaure des activités informelles visant à favoriser les échanges entre les étudiantes et les étudiants et avec le corps professoral.

AS-5.1. Développer une Journée carrière (voir A-3.1).

Précisions : Cette Journée carrière serait tenue à environ 4 mois d'écart avec la Journée recherche. Ces deux événements se termineront par un cocktail de réseautage, avec possibilité de jeux de résumés de carrière en 180 secondes (du type « elevator pitch ») avec un professionnel d'une agence de recrutement et/ou de rencontres informelles avec les conférenciers invités.

Résultats escomptés : Augmentation des occasions d'échanges informelles entre les cohortes étudiantes et le corps professoral, amélioration de la communication professionnelle.

AS-5.2. Inviter les diplômées et diplômés issus des équipes de recherche à présenter leurs parcours professionnels et les atouts recherchés par le marché du travail (voir A-3.2)

Précisions : Cet événement se terminera par un cocktail de réseautage et tenu à environ 4 mois d'écart avec les journées recherche et carrière.

Résultats escomptés : Augmentation des occasions d'échanges informelles entre les cohortes étudiantes et le corps professoral.

AS-5.3. Faire des séminaires de maîtrise et de doctorat (offerts à la fin de chaque session) une occasion d'échanges entre les étudiantes et étudiants et le corps professoral

Précisions : en invitant de manière plus soulignée l'ensemble des cohortes étudiantes et des professeurs et professeures, incluant un repas du midi, l'ensemble des personnes conviées pourra interagir dans une atmosphère positive et collaboratrice.

Résultats escomptés : Augmentation des occasions d'échanges informelles entre les cohortes étudiantes et le corps professoral.

AS-5.4. Organiser des ateliers de bien-être conjoints avec les cohortes étudiantes et le corps professoral

Précisions : Tenue d'activités de bien-être (ex. : anxiété, équilibre de vie, organisation du travail, sommeil, activité physique, saine alimentation, en rotation) organisées en collaboration avec MonÉquilibre U Laval, telles que celles tenues en juin 2022.

Résultats escomptés : Augmentation des occasions d'échanges informelles entre les cohortes étudiantes et le corps professoral.

AS-5.5. Organiser des soirées info recherche/cycles supérieurs

Précisions : Inviter les cohortes étudiantes du doctorat de premier cycle en pharmacie, de la maîtrise en pharmacothérapie avancée et des sciences pharmaceutiques/pharmaco-épidémiologie à des soirées d'échanges afin de susciter l'intérêt pour la recherche et les interactions avec le corps professoral impliqué dans ces programmes.

Résultats escomptés : Meilleur sentiment d'appartenance, augmentation de l'intérêt pour la recherche tous azimuts, multiplication des interactions et des collaborations.

AS-5.6. Inviter les cohortes étudiantes aux cafés scientifiques du vice-décanat à la recherche et aux études supérieures

Précisions : Lorsque la thématique le justifiera et semblera pertinente, les étudiantes et étudiants des deuxième et troisième cycles en sciences pharmaceutiques et pharmaco-épidémiologie seront invités aux cafés scientifiques, ce qui augmentera le nombre d'échanges et les informera sur les préoccupations et opportunités liées à leur direction de recherche.

4. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on bonifie les objectifs des programmes et qu'on les présente dans la description officielle sur le site Web institutionnel.						
A-1.1.	Bonifier et présenter et rendre facilement accessible les informations sur les programmes, incluant les objectifs, sur le site web institutionnel (facultaire)	H2023 En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Traduire en anglais et présenter les mêmes objectifs et les sections sur les études et programmes gradués pour faciliter la consultation à l'international	E2023 En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.3.	Mettre sur pied un site web programme et y intégrer les objectifs et étapes de cheminement	E2023	Direction de programme			
A-1.4.	Présenter sur le site web davantage de capsules vidéo sur les programmes, les cheminements et l'expérience étudiante	En continu	Direction de programme			
R2 - Que l'on poursuive les efforts de recrutement de la spécialisation en pharmaco-épidémiologie offerte à la maîtrise et au doctorat en sciences pharmaceutiques.						
A-2.1.	Poursuivre les efforts de recrutement pour tous les programmes, incluant la spécialisation en pharmaco-épidémiologie	En continu	Direction de programme, Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2.	Augmenter le nombre de webinaires et d'activités d'information sur les programmes gradués	En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.3.	Poursuivre les investissements de promotion des programmes gradués	En continu	Direction de programme, Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.4.	Permettre aux autres programmes de suivre les cours pharmaco-épidémiologie	E2023	Comité de programme			
A-2.5.	Uniformiser l'exigence en français lors de l'admission	E2023	Comité de programme			
R3 - Que l'on informe davantage les étudiantes et les étudiants des professions et milieux d'emploi et que l'on bonifie les activités de réseautage avec le milieu professionnel						
A-3.1.	Développer une Journée carrière pour les études graduées, avec les acteurs de l'écosystème sur le médicament	H2024	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A-3.2.	Inviter régulièrement les diplômées et diplômés issus des équipes de recherche à présenter leurs parcours professionnels et les atouts recherchés par le marché du travail	En continu	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.3.	Monter un réseau web professionnel d'anciens étudiantes et étudiants gradués de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval	A2023	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.4.	Ajouter une section « développement professionnel » au site programme	A2023	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures Direction de programme			
R4 - Que l'on s'assure de l'utilisation systématique des plans de collaboration et de leur suivi.						
A-4.1.	Instaurer une procédure systématique du suivi des plans de collaboration	H2023	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on respecte le Règlement des études quant à la composition du comité de programme.						
A-5.1.	Respecter le Règlement des études quant à la composition du comité de programme	H2023	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S1 - Que l'on évalue la possibilité d'ouvrir les admissions à la session d'hiver pour la spécialisation en pharmaco-épidémiologie.						
AS-1.1.	Autoriser les admissions à toutes les sessions en pharmaco-épidémiologie à l'instar du programme en sciences pharmaceutiques	H2023	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S2 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, les étudiantes et les étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique.						
AS-2.1.	Promouvoir les activités de formation formelles et informelles en communication scientifique	H2023	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures Direction de programme			
AS-2.2.	Ajouter un séminaire de maîtrise en fin de parcours dans le cheminement de pharmaco-épidémiologie	A2023	Décanat Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
S3 - Que l'on revoie les exigences de l'examen de doctorat quant aux travaux connexes et que l'on s'assure que la charge de travail est adéquate.						
AS-3.1.	Établir l'examen de doctorat à la 3 ^e session d'inscription	H2023	Comité de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S4 - Que l'on examine la pertinence d'instaurer un programme de mentorat pour les personnes nouvellement admises dans les programmes.						
AS-4.1.	Instaurer un programme de mentorat pour les personnes nouvellement admises	E2022	Direction de programme ACCEP			RÉSERVÉ AU CISPAD
S5 - Que l'on instaure des activités informelles visant à favoriser les échanges entre les étudiantes et les étudiants et avec le corps professoral.						
AS-5.1.	Développer une Journée carrière (voir A-3.1) dont la tenue serait à ~ 4 mois d'écart avec la Journée recherche.	H2024	Direction de programme, vice-décanat à la recherche			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.2.	Inviter les diplômées et diplômés issus des équipes de recherche à présenter leurs parcours professionnels et les atouts recherchés par le marché du travail (voir A-3.2)	En continu	Direction de programme, vice-décanat à la recherche			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.3.	Faire des séminaires de maîtrise et de doctorat (offerts à la fin de chaque session) une occasion d'échanges entre les étudiantes et étudiants et le corps professoral	H2023	Direction de programme, vice-décanat à la recherche			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.4.	Organiser des ateliers bien-être conjoints avec les cohortes étudiantes graduées et le corps professoral	En continu	Direction de programme, vice-décanat à la recherche MonÉquilibre UL			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.5.	Organiser des soirées info recherche/cycles supérieurs	En continu	Direction de programme, vice-décanat à la recherche			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.6.	Inviter les cohortes étudiantes graduées aux cafés scientifiques du vice-décanat à la recherche et aux études supérieures	En continu	Direction de programme, vice-décanat à la recherche			RÉSERVÉ AU CISPAD

5. Remerciements

La doyenne de la Faculté remercie tout spécialement M Frédéric Picard, directeur du programme et vice-doyen à la recherche et aux études supérieures pour son excellente collaboration à la préparation de ce plan d'action. La doyenne remercie également les différents acteurs de cette évaluation périodique, soit les membres du Bureau de la qualité des programmes (BQP), le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, les membres du comité de programmes de deuxième et troisième cycles en sciences pharmaceutiques, l'association des chercheuses et chercheurs étudiant(e)s à la Faculté de pharmacie de l'UL (ACCEP), ainsi que les professeur(e)s et étudiant(e)s actuel(le)s et diplômé(e)s qui se sont prêté(e)s aux différents sondages. La doyenne tient à transmettre ses remerciements aux spécialistes externes Mme Anne des Rieux, professeure à Université catholique de Louvain ainsi que M. Jean-Bernard Denault, professeur à l'Université de Sherbrooke, pour leurs précieux commentaires. La doyenne de la Faculté remercie finalement toutes les personnes impliquées à la gestion des études en sciences pharmaceutiques qui ont œuvré avec brio à l'amélioration du programme depuis la dernière évaluation tout en gardant leur approche humaine renommée auprès des cohortes étudiantes.

Anne Dionne, doyenne

Faculté de pharmacie